

IMPUTATION FORFAITAIRE D'IMPÔT — FEUILLE COMPLÉMENTAIRE à l'état des titres 2013

DA-1 Personnes physiques	Demande d'imputation forfaitaire d'impôt pour dividendes et intérêts étrangers échus en 2013	Commune: _____
--	---	----------------

No de reg./AVS: _____
Domicile au 1.1.2013 au 31.12.2013

Nom et prénom, adresse, domicile

Placements de capitaux et rendements pour lesquels le requérant prétend l'imputation forfaitaire d'impôt.

Pour les actions : nombre de titres Autres placements : valeur nominale totale	Désignation des placements de capitaux: Pour les actions, etc.: nature du titre, nom de la société, valeur nominale par titre Pour les obligations : taux d'intérêt, nature du titre, débiteur, année d'émission Pour les avoirs : taux d'intérêt, nature de la créance, débiteur	Participation qualifiée = Q	Etat	Valeur imposable au 31 décembre 2013		Rendement brut 2013	Impôt étranger non récupérable	
				par titre ou en %	Total en francs		Fr.	%
1	2	2a	3	4	5	6	7	8
Report des feuilles annexées		—	—	—			—	
Total								
Dividendes USA: moins valeur imposable et rendements bruts selon feuille complémentaire USA, dans le cas où ces mêmes titres et leur rendement y sont déclarés								
A reporter dans les colonnes correspondantes de l'état des titres:								
Valeur imposable totale								
Rendement brut total								
Total des impôts étrangers non récupérables								

Décision et répartition (laisser en blanc)	Contrôlé le	Notifié le	Comptabilisé le	Viré le
Imputation forfaitaire d'impôt accordée pour Fr. _____	Confédération Fr. _____	Prière de remplir le verso		
Canton et Commune Fr. _____	Fr. _____			

- | | oui | non |
|--|---------------------------------------|------------------------------|
| | (marquer d'une croix ce qui convient) | |
| 1. Etes-vous assujéti au lieu de votre domicile pour l'année 2013: | | |
| - à l'impôt fédéral direct sur le revenu ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - aux impôts du canton et de la commune sur le revenu ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Bénéficiez-vous d'une imposition à forfait ou d'après la dépense (en qualité d'étranger ou de ressortissant suisse venant de l'étranger, sans activité lucrative) | | |
| - au titre de l'impôt fédéral direct (art. 14 LIFD) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - au titre des impôts du canton et de la commune ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Revenu sur la base duquel se détermine le taux de l'impôt dû pour l'année fiscale 2013 selon la déclaration d'impôt | | |
| - impôt fédéral direct | Fr. | _____ |
| - impôt cantonal et communal | Fr. | _____ |
| 4. Avez-vous payé des intérêts débiteurs au cours de l'année 2013 ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Si oui, en indiquer le montant: | | Fr. _____ |

Le montant d'imputation forfaitaire d'impôt, au cas où il n'est pas compensé ou ne l'est qu'en partie, doit être bonifié comme suit:

- sur mon compte postal n° _____ sur compte bancaire _____
- auprès de _____ compte postal de la banque n° _____

Déclaration du requérant

Le requérant atteste l'exactitude des indications données dans la présente demande (recto et verso).

Signature

Lieu et date

Explications

- Cette formule sert de demande d'imputation forfaitaire d'impôt pour les dividendes et intérêts **échus en 2013**.
- L'ayant droit déposera la demande dans le canton où il était domicilié le **31 décembre 2013**, avec la déclaration d'impôt et l'état des titres.
- N'indiquer dans la présente feuille complémentaire que les placements de capitaux faits dans les pays indiqués ci-après et dont **les revenus** (dividendes et intérêts) **restent soumis à un impôt limité dans l'Etat de la source** : Afrique du Sud (ZA), Albanie (AL), Algérie (DZ), Allemagne (DE), Argentine (AR), Arménie (AM), Australie (AU), Autriche (AT), Azerbaïdjan (AZ), Bangladesh (BD), Bélarus (BY), Belgique (BE), Bulgarie (BG), Canada (CA), Chili (CL), Chine (CN), Chine Taipei chinois (TW), Colombie (CO), Corée du Sud (KR), Côte d'Ivoire (CI), Croatie (HR), Danemark (DK), Egypte (EG), Equateur (EC), Espagne (ES), Estonie (EE), Etats-Unis d'Amérique (US), Finlande (FI), France (FR), Géorgie (GE), Ghana (GH), Grande-Bretagne (GB), Grèce (GR), Hongrie (HU), Hong Kong (HK), Inde (IN), Indonésie (ID), Iran (IR), Islande (IS), Israël (IL), Italie (IT), Jamaïque (JM), Japon (JP), Kazakhstan (KZ), Kirghizistan (KG), Koweït (KW), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Macédoine (MK), Malaisie (MY), Malte (MT), Maroc (MA), Mexique (MX), Moldavie (MD), Mongolie (MN), Monténégro (ME), Norvège (NO), Nouvelle-Zélande (NZ), Ouzbékistan (UZ), Pakistan (PK), Pays-Bas (NL), Philippines (PH), Pologne (PL), Portugal (PT), Qatar (QA), République Tchèque (CZ), Roumanie (RO), Russie (RU), Serbie (RS), Singapour (SG), Slovaquie (SK), Slovénie (SI), Sri Lanka (LK), Suède (SE), Tadjikistan (TJ), Thaïlande (TH), Trinité-et-Tobago (TT), Tunisie (TN), Turquie (TR), Ukraine (UA), Uruguay (UY), Venezuela (VE) et Vietnam (VN).
Grouper les placements de capitaux selon les Etats de la source; ceux-ci sont à désigner par leur abréviation (cf. ci-dessus) dans la **colonne 3**.
- Si le montant total des impôts étrangers non récupérables (col. 8) n'excède pas **50 francs**, l'imputation forfaitaire d'impôt n'est pas accordée. Dans ce cas, on portera les revenus, diminués de l'impôt étranger non récupérable, dans l'état des titres ordinaire. De même, les dividendes et intérêts qui ne sont grevés d'aucun impôt dans l'Etat de la source ou pour lesquels un remboursement total de l'impôt peut être demandé ne seront pas indiqués ici, mais dans l'état des titres ordinaire.
- Pour les redevances de licences, on utilisera la formule **DA-3**.

Des indications exactes et complètes épargnent au requérant et aux autorités le désagrément de demandes ultérieures d'explications. Veuillez joindre les attestations bancaires.